

## Dicastère pour le Dialogue Interreligieux (D.D.I.)

### COMMUNIQUÉ FINAL

#### Atelier consultatif des Évêques qui coordonnent les Commissions pour le Dialogue Interreligieux en Afrique et à Madagascar

À l'initiative du Dicastère pour le Dialogue Interreligieux, nous, évêques qui coordonnent les **Commissions pour le Dialogue Interreligieux**, ainsi que les **agents pastoraux** engagés dans ce domaine à travers le continent africain, nous nous sommes réunis pour un **atelier consultatif** à Nairobi, au Kenya, du **9 au 10 avril 2024**, sur le thème : « *Le christianisme en dialogue avec l'islam et la religion traditionnelle africaine (RTA) : Défis et opportunités* ».

**Nous nous sommes réunis pour prier et nous soutenir mutuellement** dans notre rôle de coordination des Commissions Épiscopales pour le Dialogue Interreligieux. Notre objectif est de transmettre aux peuples d'Afrique le rôle important que les religions peuvent jouer dans la promotion de la paix, de la réconciliation et de la fraternité. Nous sommes convaincus que nous pouvons y parvenir par l'éducation et l'engagement dans le dialogue interreligieux.

Au cours de nos discussions, nous avons exploré les moyens de mettre en œuvre les recommandations du Pape François : « Alors que nous voyons toutes sortes d'intolérances fondamentalistes détériorer les relations entre les personnes, les groupes et les peuples, vivons et enseignons la valeur du respect, l'amour capable d'assumer toute différence, la priorité de la dignité de tout être humain sur ses idées, ses sentiments, ses pratiques, voire sur ses péchés, quels qu'ils soient ! [...] » (*Fratelli tutti*-FT 191, voir *Africae munus*-AM 94)

**Nous reconnaissons** la diversité du continent africain. Nos valeurs religieuses, sociales et culturelles mettent l'accent sur les relations, l'hospitalité, la solidarité, la convivialité et l'inclusion de toutes les idées religieuses et visions du monde (voir AM 92, *Ecclesia in Africa*-EA 42-43). Cette disposition religieuse innée des Africains peut servir de base commune à l'édification d'une culture de la paix avec tous les peuples. Nous reconnaissons également que « l'intolérance et le mépris envers les cultures populaires indigènes est une véritable forme de violence propre aux élites dénuées de bonté qui vivent en jugeant les autres. Mais aucun changement authentique, profond et durable, n'est possible s'il ne se réalise à partir des diverses cultures, principalement celle des pauvres [...] Les différentes religions, par leur valorisation de chaque personne humaine comme créature appelée à être fils et fille de Dieu, offrent une contribution précieuse à la construction de la fraternité et pour la défense de la justice dans la société [...] » (FT 220 & 271)

**Nous sommes préoccupés** par la polarisation croissante, les tensions, les conflits et la radicalisation religieuse dans certains pays africains, en particulier en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, qui peuvent être attribués à divers facteurs socio-économiques ainsi qu'à des facteurs locaux et géopolitiques. Cette situation s'aggrave lorsque certains individus et groupes instrumentalisent les religions à des gains politiques particuliers. Tous ces éléments affaiblissent « le projet même de fraternité inscrit dans la vocation de la famille humaine » (FT 26) et compromettent la convivialité entre les divers groupes sociaux et religieux. Ils entravent également les efforts de l'Église africaine pour promouvoir un dialogue interreligieux constructif.

**Nous sommes conscients** de la mission que le Seigneur Jésus-Christ nous a confiée par l'intermédiaire de l'Église (voir Mt 28, 18-20) en tant que « germe et commencement » du Royaume (voir *Lumen gentium*-LG 5), en mettant en pratique les enseignements magistériels de l'Église, en particulier la Déclaration *Nostra aetate* (1965), les Exhortations apostoliques post-synodales *Ecclesia in Africa* (1995) et *Africae munus* (2011), et la Lettre encyclique *Fratelli tutti* (2020). L'Église considère avec un grand respect les valeurs religieuses et morales des traditions

africaines. Pour nous, le dialogue interreligieux est un moyen efficace d'éradiquer l'ignorance à propos des autres traditions religieuses, de promouvoir le respect mutuel et de préserver les valeurs qui favorisent la diversité religieuse et culturelle et la dignité de chaque être humain.

**Nous sommes convaincus que** « le dialogue (interreligieux) est fondamental pour l'Église qui est appelée à collaborer au plan de Dieu par ses méthodes de présence, de respect et d'amour pour tous les hommes » [...] Le dialogue interreligieux et l'annonce, sans être sur le même plan, sont tous les deux des éléments authentiques de la mission évangélisatrice de l'Église. Tous les deux sont légitimes et nécessaires [...] Tous les chrétiens sont appelés à être personnellement impliqués dans ces deux façons d'accomplir l'unique mission de l'Église, à savoir l'annonce et le dialogue (DP 39, 77 & 82 ; voir EA 65-67). « Pour nous, cette source de dignité humaine et de fraternité se trouve dans l'Évangile de Jésus-Christ. C'est de là que surgit « pour la pensée chrétienne et pour l'action de l'Église le primat donné à la relation, à la rencontre avec le mystère sacré de l'autre, à la communion universelle avec l'humanité tout entière comme vocation de tous » [...] (FT 277) « La finalité de l'évangélisation est d'édifier l'Église famille de Dieu [...] » (EA 85), où nous nous reconnaissons et nous acceptons les uns les autres comme des sœurs et des frères, et où nous témoignons fidèlement et avec amour du Seigneur Jésus ressuscité, tout en tendant la main aux personnes d'autres croyances et à toutes les personnes de bonne volonté (voir Lk 2,14, *Laudato si-* LS 3& 62) pour le Royaume de Dieu.

**Nous déclarons que** le continent africain peut parvenir à un développement humain intégral et durable s'il encourage une culture de paix et de fraternité, qui est fondée sur les principes de liberté, de justice, de démocratie, de respect et de solidarité ; une culture qui respecte les droits et la dignité de l'homme et rejette la violence par le dialogue, la diplomatie et la négociation. À cet égard, les autorités religieuses ont une grande responsabilité dans la promotion de l'harmonie et l'éducation de leurs fidèles respectifs à vivre en frères et sœurs. Pour réaliser cela, la création d'une commission épiscopale pour le dialogue interreligieux est nécessaire dans chaque conférence épiscopale africaine afin de promouvoir les diverses expressions du dialogue interreligieux.

**Nous nous engageons donc à :**

- poursuivre le débat sur les caractéristiques de l'environnement et de l'identité culturels africains qui permettent un dialogue constructif guidé par la lumière de l'Évangile et les enseignements magistériels de l'Église ;
- souligner l'importance du dialogue interreligieux dans un environnement pluraliste en promouvant une éducation ouverte aux synergies et aux nouveaux défis de notre temps et en rejetant les attitudes isolationnistes qui génèrent des tensions et des conflits intra et interreligieux ;
- impliquer les décideurs politiques, les autorités religieuses, les ONG, les femmes et les jeunes dans des stratégies innovantes qui favorisent le dialogue aux niveaux local, national et continental ;
- explorer les différentes possibilités qui peuvent renforcer les diverses formes de dialogue interreligieux.

**Nous exprimons** notre gratitude au Dicastère du Saint-Siège pour le dialogue interreligieux pour l'organisation de cet événement important. Nous remercions également la nonciature apostolique au Kenya et la Commission pour le Dialogue Interreligieux et Œcuménique (CIRDE) de la Conférence des Évêques Catholiques du Kenya (KCCB) pour leur coopération.

Donum Dei-Roussel House, Nairobi, KENYA  
Le 10 avril 2024